



Délibération n° 16

Conseil Municipal du Mercredi 3 avril 2019

FINANCES

Domaine de compétence :  
7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi 3 avril deux mille dix neuf à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
25/03/19

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 05/04/2019

**Présents** : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bagdad GHEZAL, **Adjoints**, Monsieur KASPRZAK Richard, Monsieur RAMET Christian, Monsieur ANDRE Gérard, Monsieur DACHICOURT Joël, Madame BOUTOILLE Josiane, Monsieur GOSSELIN Jean-Michel, Madame PERRAULT Charlotte, Madame GHEZAL Martine, Madame LIZIK Marie Antoinette, Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur THIEBAUX Pascal, Monsieur SAGNIER Stéphane, Madame CODRON Stéphanie, Monsieur GRAVET Francis, Monsieur LEROY Francis, Monsieur YDEE Edouard, Madame VAMBRE Monique, Monsieur LAMOUR Jean-Pierre, **conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Monsieur CADET Frédéric à Monsieur Philippe FAIT, Madame COUSIN Angélique à Madame Martine GHEZAL, Monsieur BRIHIER Yvon à Sébastien BAILLET, Madame CAFFIER Laurie à Madame ROMANCANT Isabelle, Monsieur Georges BOUCHART à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur HAGNERE Jean Paul à Madame Monique VAMBRE.

**Absent (s) non excusé(s) :**

**Votants : 33**

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet :  
**Budget annexe Port de Plaisance**  
**Affectation du résultat 2018**

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la délibération :

Budget annexe Port de Plaisance  
Affectation du résultat 2018

Après avoir adopté le Compte Administratif du budget annexe Port de Plaisance, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

# PORT DE PLAISANCE - Affectation des résultats 2018

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2018	175 108,16	213 340,02	38 231,86	44 090,59	57 409,92	13 319,33
Résultats 2017 reportés	34 125,04		-34 125,04		6 626,65	6 626,65
<b>Résultats année 2018</b>	<b>209 233,20</b>	<b>213 340,02</b>	<b>4 106,82</b>	<b>44 090,59</b>	<b>64 036,57</b>	<b>19 945,98</b>
Restes à Réaliser 2018	/	/	/	66 840,00		-66 840,00
<b>Résultat Global</b>			<b>4 106,82</b>			<b>-46 894,02</b>

Résultat de fonctionnement dégagé en 2018	4 106,82	
Affectation obligatoire à l'investissement		Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Excédent de fonctionnement reporté en 2019	4 106,82	Compte 002 - R.F - Excédent antérieur reporté Fonctionnement
Excédent d'Investissement reporté en 2019	19 945,98	Compte 001 - R.I - Excédent antérieur reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		0,00
002 - R.F : Excédent antérieur reporté en Fonctionnement		4 106,82
001 - R.I - Excédent antérieur reporté Investissement		19 945,98
R.I : Restes à Réaliser Recettes		0,00
D.I : Restes à Réaliser Dépenses	66 840,00	
<i>Solde</i>	66 840,00	24 052,80
Solde Déficitaire	42 787,20	

**La délibération est adoptée par 23 voix pour, 7 contre et 3 abstentions.**

Vu pour être affiché le 5 avril 2019 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.